



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010050

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/09/2024 16H37 C:005340 I:24822
V/REF : 960824
V/Email reçu le Jeudi 19/09/2024 a 16H37

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 03241
IMMEUBLE : LE BELADONE/AMARYLIS
PLACE DE LA POYPE
BAT AMARYLIS ET BAT BELADONE
69250 MONTANAY

Vaulx en Velin, le 03 Janvier 2025

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE POYPE - PORTE DU HALL - CONTACTER M VINCENT POUR EXPLICATION -
TEL:*06 19927471*

MOTIF : INTERVENIR POUR LA PORTE DU HALL : LA CLE TOURNE DANS LE VIDE - LORSQUE
LES LOCATAIRES OUVERT LA PORTE AVEC L'INTERPHONE LA PORTE SE FERME
MAIS NE SE VEROUILLE PAS - VOUS POUVEZ ESSAYER DE JOINDRE M VINCENT
URSI SUR PLACE POUR EXPLICATION

Donneur d'ordre : Mme F. BELHADJ

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 23/09 A 09H45 :
INTERVENTION A PARTIR DE LA PORTE HALL D'ENTREE
CONTROLE DE LA SERRURE EN PRESENCE DE MR VINCENT
- CELLE-CI TOURNE DANS LE VIDE
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA SERRURE
DEMONTAGE DE LA SERRURE POUR PRISE D'INFORMATION

NOTRE PERSONNEL CONSTATE QUE LES GACHES ELECTRIQUES ONT ETE REMPLACEES
MAIS PAS LES PLAQUES
TENTATIVE DE GRUGER LES PLAQUES POUR LIBERER LES GAGES ELECTRIQUES
- SANS SUCCES
PREVOIR LE REMPLACEMENT DES GACHES ELECTRIQUES
REPLI DU CHANTIER

LE 19/12 A 09H15 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
DEPOSE ET REMPLACEMENT GACHE ELECTRIQUE ET CYLINDRE SUR ORGANIGRAMME
REGLAGE ET AJUSTEMENT PORTE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 20/12/24 a 11H40 _ Env oi CR/AB



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010050

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

RU LCOMPTER Email envoyé le 28/11/24 a 10H21 Mme F. BELHADJ

RU LCOMPTER Email envoyé le 22/11/24 a 11H24 Mme F. BELHADJ

CS LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 24/09/24 A 18H21 _ ENVOI CR/AB

PREVOIR LE REMPLACEMENT DES GACHES ELECTRIQUES ET DE LA SERRURE
ORGANIGRAMME

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	2	45,50	45,50
2,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	50,57	101,14
1,00	MS00034-FP.cylindre sur organigramme	50	202,26	202,26
1,00	MS00046-Rempl.gache electrique	51	20,22	20,22
TOTAL H.T.				369,12
T.V.A. a 10,00%				36,91
TOTAL T.T.C.En EURO				406,03

Valeur en votre reglement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 960824 du 19/09/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 777 191 du 19/09/2024

THCMEEPCI Txv hors contra Menuiseries ext Partie cne int.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230409001-1

Lieu d'intervention

PLACE DE LA POYPE

AMARYLLIS BAT A

69250 MONTANAY

03241-00002 AMARYLLIS MONTANAY

Délai

Date limite exécution : 04/10/2024

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	45,51	45,51	4,55	50,06
MS00028 MENUISERIE SERRURERIE	1,00	70,00	70,00	7,00	77,00
MERCİ DE BIEN VOULOIR INTERVENIR BAT B AMARYLLIS A MONTANAY					
SUR LA PORTEDU HALL : LA CLE TOURNE DANS LE VIDE LORQUE QUE LES LOCATAIRES OUVRENT LA PORTE AVEC L'INTERPHONE LA PORTE SE FERME MAIS NE SE VEROUILLE PAS					
VOUS POUVEZ ESSAYER DE JOINDRE MR VINCENT URSI SUR PLACE POUR EXPLICATIONSpı AU 06.19.92.74.71					
MERCİ					

Total H.T.	115,51
Total TVA	11,55
Total TTC	127,06

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE



Bon de Commande

N° : 960824 du 19/09/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Demande de travaux suivie par BELHADJ Ferial le 19/09/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **PLACE DE LA POYPE AMARYLLIS BAT A 69250 MONTANAY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **19/09/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 960824